Fondamentaux de l'épargne salariale, **Participation & Intéressement**



Vous souhaitez comprendre ce que recouvre l'épargne salariale (participation, intéressement, épargne d'entreprise)?



Savoir qui a accès à ces dispositifs, quels sont leurs avantages respectifs, ce qui est négociable?

Objectifs

- S'initier aux bases de l'épargne salariale.
- · Comprendre la mise en place de l'intéressement et de la participation.
- Connaître les règles de négociation spécifiques.
- · Comprendre les avantages sociaux et fiscaux de chaque dispositif.

- Public: membres du CSE
- **Aucun prérequis**
- **Présentiel**

Méthode pédagogique

En présentiel, Interactif, mêlant apports théoriques, exercices de compréhension et illustrations chiffrées.

Module 1 : Les fondamentaux de l'épargne salariale

- Avoir une vue macro-économique des dispositifs d'épargne salariale
- Connaître les évolutions juridiques
- Avant la loi « PACTE » : PEE et PERCO
- Examiner les changements dans les dispositifs d'épargne salariale issus de la loi « PACTE »
- · Comprendre les apports du PER unique (depuis octobre 2020)

Module 2 : Les principes généraux de la **Participation**

- · Connaître les principes généraux de la participation
- · Identifier les avantages et inconvénients d'un dispositif de participation
- Percevoir les impacts des modifications issues de la loi « PACTE »

Module 3: Les conditions de mise en place de la Participation

- · Connaître les principales conditions de mise en place
- Comprendre les modalités de conclusion d'un accord de participation
- Appréhender les règles régissant les accords de branche ou de groupe

Module 4: Modalités de calcul, de répartition et de versement de la **Participation**

- · Comprendre les formules de calcul de la réserve spéciale de participation (RSP)
- Comprendre concrètement les facteurs impactant le calcul de la participation
- Identifier les avantages sociaux et fiscaux d'un dispositif de participation
- Envisager les trois modes de répartition de la participation
- Connaître les cas de déblocage anticipé et les règles d'indisponibilité

 Examiner l'information du CSE quant aux conditions d'application de l'accord de participation

Module 5 : Les principes généraux de l'Intéressement, ses conditions de mise en place

- Connaître les principes généraux de l'intéressement
- Percevoir les assouplissements des conditions de versement de l'intéressement (loi PACTE)
- Comprendre les modalités de mise en place d'un accord d'intéressement
- Examiner les modalités d'adaptation d'un accord d'intéressement (par établissement, projet interne)

Module 6 : Les modalités de calcul de l'Intéressement

- Maîtriser les règles relatives à la formule de calcul de l'intéressement
- Faire un tour d'horizon des indicateurs utilisables pour l'intéressement
- Comprendre l'importance de choisir des indicateurs en phase avec la stratégie
- Appréhender l'impact de plusieurs modalités de calcul, via un exemple

Module 7 : La répartition et le versement de l'intéressement

- Envisager les trois modes de répartition de l'intéressement
- Connaître les cas de versement immédiat ou de placement en produit d'épargne salariale
- · Identifier les avantages sociaux et fiscaux d'un dispositif d'intéressement
- Examiner l'information du CSE quant à l'exécution d'un accord d'intéressement
- · Comprendre les règles de versement supplémentaire par l'employeur





Tarif individuel : 300 € TTC /jour

Tarif de groupe sur devis